

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 08500
Numéro SIREN : 342 067 857
Nom ou dénomination : KAPPA ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 56591



20200565912019

DATE DEPOT : 06/08/2020

N° DE DEPOT : 56591

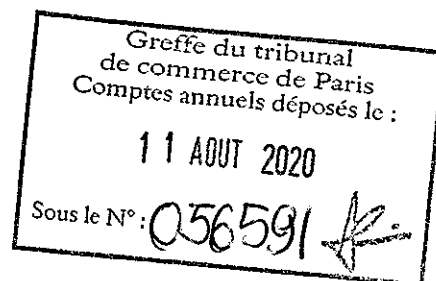
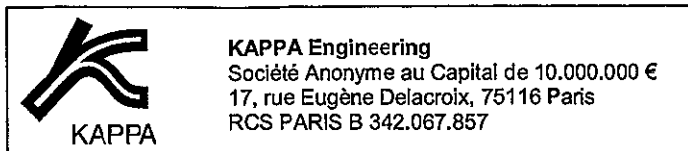
N° GESTION : 1987B08500

N° SIREN : 342067857

DENOMINATION : KAPPA ENGINEERING

ADRESSE : 17 RUE EUGENE DELACROIX 75116 PARIS

MILLESIME : 2019



PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt
Le 30 juillet
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 10.000.000 €, divisé en 2.500 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sein de l'établissement secondaire de la société KAPPA Engineering, sis Immeuble Le Natura 5, 1200 Avenue du Docteur Maurice Donat, 06250 MOUGINS, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie, émargée par chaque membre de l'Assemblée;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Madame Caroline Addoun, actionnaire est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires et le cas échéant les récépissés postaux des lettres envoyées en recommandé ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2019 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2019;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

../..

[Signatures]
CA CA
CA CA



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2019 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.


Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de 1 079 404,83 € après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

 CA

CA
EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 53 970,24 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 580 768,78 € ;
- Distribution de 320 000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 705 434,59 € au report à nouveau lequel s'élèvera après cette affectation à 705 434,59 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2017	250 000 €	40 % sur le dividende, 100,00 € distribués par action
2018	300 000 €	40 % sur le dividende, 120,00 € distribués par action
2019	400 000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320 000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

CA
EG CA



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

../..

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le secrétaire
Madame Caroline ADDOUN



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt
Le 30 juillet
A 9 heures


Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 10.000.000 €, divisé en 2.500 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sein de l'établissement secondaire de la société KAPPA Engineering, sis Immeuble Le Natura 5, 1200 Avenue du Docteur Maurice Donat, 06250 MOUGINS, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

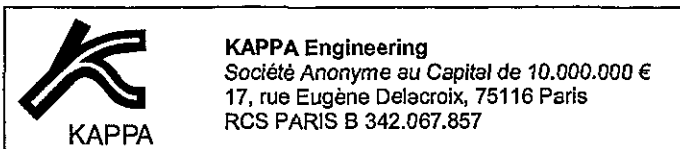
- Une feuille de présence a été établie, émargée par chaque membre de l'Assemblée;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Madame Caroline Addoun, actionnaire est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires et le cas échéant les récépissés postaux des lettres envoyées en recommandé ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2019 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2019;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

../..

 OH
CA EG



././.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2019 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

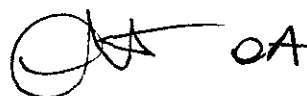
Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de 1 079 404,83 € après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

 OA
OA ER



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

../..

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 53 970,24 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 580 768,78 € ;
- Distribution de 320 000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 705 434,59 € au report à nouveau lequel s'élèvera après cette affectation à 705 434,59 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2017	250 000 €	40 % sur le dividende, 100,00 € distribués par action
2018	300 000 €	40 % sur le dividende, 120,00 € distribués par action
2019	400 000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320 000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

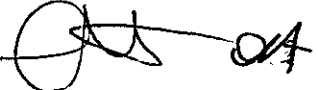
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

../..


CA EC



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le secrétaire
Madame Caroline ADDOUN



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt
Le 30 juillet
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 10.000.000 €, divisé en 2.500 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sein de l'établissement secondaire de la société KAPPA Engineering, sis Immeuble Le Natura 5, 1200 Avenue du Docteur Maurice Donat, 06250 MOUGINS, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie, émargée par chaque membre de l'Assemblée;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Madame Caroline Addoun, actionnaire est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires et le cas échéant les récépissés postaux des lettres envoyées en recommandé ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2019 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2019;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

.../...

[Signature] CA

CA EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

./..

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2019 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.


Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de 1 079 404,83 € après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

./..

 CA
CA EO



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 53 970,24 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 580 768,78 € ;
- Distribution de 320 000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 705 434,59 € au report à nouveau lequel s'élèvera après cette affectation à 705 434,59 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2017	250 000 €	40 % sur le dividende, 100,00 € distribués par action
2018	300 000 €	40 % sur le dividende, 120,00 € distribués par action
2019	400 000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320 000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

Handwritten signatures:
OA OA
OA EC



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

../..

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le secrétaire
Madame Caroline ADDOUN

ROZWAG Audit et Conseil
expert-comptable commissaire aux comptes
10 rue de la tenure
60260 LAMORLAYE

KAPPA ENGINEERING

Société anonyme au capital de 10 000 000 euros

17, rue Eugène Delacroix
75 116 PARIS
RCS Paris B 342 067 857

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Certifié conforme à l'original



Olivier HOVZÉ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Kappa Engineering
Société anonyme au capital de 10 000 000 euros
17, rue Eugène Delacroix
75 116 PARIS
RCS Paris B 342 067 857

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société Kappa Engineering,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kappa Engineering relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 28 juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatif » de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation des titres de participation.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A l'actif du bilan sont inscrits des disponibilités pour 3 474 259 euros. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société, nous avons examiné les éléments probants sur le caractère raisonnable de cette valorisation et validé la pertinence des principes retenus, afin de corroborer le montant de ce poste, inscrit au bilan, à la clôture de l'exercice.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

ROZWAG Audit et Conseil : rapport du Commissaire aux Comptes – SA Kappa Engineering

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

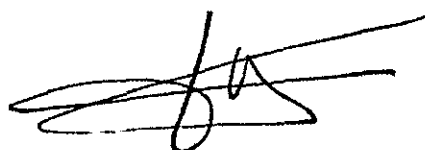
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lamorlaye,
Le 30 juin 2020
Le Commissaire aux Comptes

ROZWAG Audit et Conseil représenté par
Julien ROZWAG



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 714 098	1 610 015	104 082	114 108	- 10 026
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	341 790		341 790	341 790	
Constructions	3 581 022	1 371 379	2 209 643	2 345 430	- 135 787
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 090 675	1 485 650	605 025	575 476	29 549
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	4 419 019	1 445 230	2 973 789	2 973 789	
Créances rattachées à des participations	731 337		731 337	370 464	360 873
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 339		24 339	26 099	- 1 760
TOTAL (I)	12 902 279	5 912 274	6 990 005	6 747 155	242 850
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	61 613		61 613	52 434	9 179
Clients et comptes rattachés	4 306 379		4 306 379	3 397 398	908 981
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				215	- 215
. Personnel	81		81		81
. Organismes sociaux	1 768		1 768		1 768
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 077 023		1 077 023		1 077 023
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	287 809		287 809	152 753	135 056
. Autres	64 013		64 013	10 066	53 947
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 474 259		3 474 259	6 288 665	-2 814 406
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	296 516		296 516	270 521	25 995
TOTAL (II)	9 569 462		9 569 462	10 172 052	- 602 590
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	28 553		28 553	8 238	20 315
TOTAL ACTIF (0 à V)	22 500 294	5 912 274	16 588 019	18 927 444	- 339 425

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000 000)	10 000 000	7 500 000	2 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	526 799	441 611	85 188
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	19 400	19 400	
Autres réserves			
Report à nouveau		948 244	- 948 244
Résultat de l'exercice	1 079 405	2 036 944	- 957 539
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	11 625 603	10 946 199	679 404
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	230 686	459 794	- 229 108
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	230 686	459 794	- 229 108
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	995 286	1 189 252	- 193 966
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 757	513 901	- 237 144
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	325 111	600 964	- 275 853
. Organismes sociaux	317 947	424 401	- 106 454
. Etat, impôts sur les bénéfices		443 391	- 443 391
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 446	1 258	3 188
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	37 295	38 287	- 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	222 413	245 321	- 22 908
Instrument financiers à terme			
Produits constatés d'avance	2 521 128	2 049 970	471 158
TOTAL (IV)	4 700 383	5 506 744	- 806 361
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	31 348	14 707	16 641
TOTAL PASSIF (I à V)	16 588 019	16 927 444	- 339 425

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Présenté en Euros	
	France	Exportations	Total	Total	Variation absolue	%	
Ventes de marchandises							
Production vendue biens		3 353 642	3 353 642	7 257 625	-3 903 983	-53,79	
Production vendue services	427 579	10 203 408	10 630 987	9 136 663	1 494 324	16,36	
Chiffres d'affaires Nets	427 579	13 557 050	13 984 629	16 394 288	-2 409 659	-14,70	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			670 053	581 003	89 050	16,33	
Autres produits			63 910	132	63 778	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			14 718 593	16 976 423	-2 256 830	-13,29	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			8 165 281	7 850 091	315 190	4,02	
Impôts, taxes et versements assimilés			204 793	293 594	- 88 801	-30,25	
Salaires et traitements			3 193 490	3 139 109	54 381	1,73	
Charges sociales			1 429 915	1 431 681	- 1 786	-0,12	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			416 847	346 229	70 618	20,40	
Dotations aux provisions sur immobilisations			44 700	51 000	- 6 300	-12,35	
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges			202 133	323 759	- 121 626	-37,57	
Autres charges			28 158	4 287	23 871	556,82	
Total des charges d'exploitation (II)			13 686 317	13 439 750	245 567	1,83	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 033 276	3 535 673	-2 502 397	-70,78	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations			4 337	3 580	757	21,15	
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			51 243	9 746	41 497	425,78	
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 238	17 439	- 9 201	-52,78	
Différences positives de change			128 139	231 658	- 103 519	-44,69	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			191 956	262 423	- 70 467	-26,85	
Dotations financières aux amortissements et provisions			28 553	328 218	- 299 665	-91,30	
Intérêts et charges assimilés			0	0			
Différences négatives de change			8 327	77 146	- 68 819	-89,21	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)			36 879	405 364	- 368 485	-90,90	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			155 077	-142 941	298 018	208,49	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 188 353	3 392 732	-2 204 379	-64,97	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	214	8 407	- 8 193	-97,45
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 005	75 000	- 64 995	-86,66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	10 219	83 407	- 73 188	-87,75
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 111	4 731	3 380	71,44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 800	97 121	- 91 321	-94,03
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 911	101 852	- 87 941	-86,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 692	-18 445	14 753	79,98
Participation des salariés (IX)	124 844	340 323	- 215 479	-63,32
Impôts sur les bénéfices (X)	-19 588	997 021	-1 016 609	101,98
Total des Produits (I+II+V+VII)	14 920 768	17 321 253	-2 400 485	-13,86
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	13 841 363	15 284 310	-1 442 947	-9,44
RESULTAT NET	1 079 405	2 036 944	- 957 539	-47,01
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 588 019,46 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 079 404,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/05/2020 par le dirigeant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes comptables applicables en France, notamment :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rebais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Pour les titres de participation une dépréciation est constatée dès lors qu'une perte de valeur est envisagée à la clôture de l'exercice.

II - Amortissements :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

III - Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

IV - Stocks de marchandises et autres approvisionnements :

- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

V - Provisions pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Aucun élément significatif n'est à signaler au titre de l'exercice.

Aucun élément significatif n'est à signaler au titre des événements postérieurs à la clôture.

La continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise du fait du coronavirus. Les mesures gouvernementales adoptées en mars 2020 tant sur le plan sanitaire (confinement, interdiction de rassemblement) que sur le plan économique (fermeture de certaines activités) n'ont pas ou peu impacté à ce jour l'activité de notre société qui n'a pas eu recours au chômage partiel, ni reporté ses échéances fiscales et sociales ni effectué de demande de prêt garanti par l'Etat.

Il n'y a pas d'impact significatif postérieurement à la clôture de l'évolution du coronavirus sur la valeur comptable des actifs et passifs de la société.

Aucune provision complémentaire pour dépréciation des titres de KAPPA SC n'a été comptabilisée au titre de l'exercice. Il a été considéré que la perte de valeur est très largement compensée par les plus-values latentes des autres filiales de la société, constituées par les réserves constituées dans ces dernières et non distribuées à ce jour.

La société est éligible au dispositif IP BOX et de ce fait le résultat est taxé à l'impôt sur les sociétés, sur l'ensemble de son résultat au taux de 10 %.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 12 902 279

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 650 562	63 536		1 714 098
Immobilisations corporelles	5 893 126	231 345	110 984	6 013 487
Immobilisations financières	4 815 581	380 617	21 504	5 174 694
TOTAL	12 359 268	675 498	132 487	12 902 279

Amortissements et provisions d'actif = 5 912 274

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 536 454	73 562		1 610 015
Immobilisations corporelles	2 830 430	343 286	116 687	2 857 029
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 445 230			1 445 230
TOTAL	5 612 114	416 847	116 687	5 912 274

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels / computer software	1 714 098	1 610 015	104 082	3 ans
Terrains / land	341 790	0	341 790	Non amortiss.
Immeubles / properties	3 581 022	1 371 379	2 209 643	Entre 10 et 60 ans
Installations et aménagements / fittings & fixtures	286 656	235 918	50 739	Entre 3 et 10 ans
Oeuvre d'art / work of art	19 400	0	19 400	Non amortiss.
Véhicules / motor vehicles	502 347	279 414	222 933	4 ans
Matériel informatique / computer hardware	845 649	654 933	190 716	3 ans
Matériel de bureau / office equipment	10 358	7 880	2 477	Entre 3 et 5 ans
Mobilier de bureau / office furniture	221 898	193 996	27 903	Entre 3 et 10 ans
Mobilier et divers guest houses / guest houses furnitur	204 366	68 809	135 557	Entre 3 et 10 ans
TOTAL	7 727 585	4 422 344	3 305 241	

Etat des créances = 6 789 265

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	755 676		755 676
Actif circulant & charges d'avance	6 033 590	6 033 590	
TOTAL	6 789 265	6 033 590	755 676

Produits à recevoir par postes du bilan = 45 186

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	4 337
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	40 849
Disponibilités	
TOTAL	45 186

Charges constatées d'avance = 296 516

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	3000,00	7 500 000
Titres émis	2500	1000,00	2 500 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	4000,00	10 000 000

Provisions = 230 686

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	459 794	230 686	459 794		230 686
TOTAL	459 794	230 686	459 794		230 686

Etat des dettes = 4 700 383

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	995 286	995 286		
Fournisseurs	276 757	276 757		
Dettes fiscales & sociales	684 799	684 799		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	222 413	222 413		
Produits constatés d'avance	2 521 128	2 521 128		
TOTAL	4 700 383	4 700 383		

Charges à payer par postes du bilan = 668 104

Charges à payer	Montant
Emp & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	450 150
Autres dettes	217 955
TOTAL	668 104

Produits constatés d'avance = 2 521 128

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 13 984 629**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 353 642	23,98 %
Production de travaux	125 863	0,90 %
Prestations de services	10 465 580	74,84 %
Produits des activités annexes	39 544	0,28 %
TOTAL	13 984 629	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -19 588

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 033 276	-19 129	1 052 405
Résultat financier	155 077	-2 683	157 760
Résultat exceptionnel	-3 692	64	-3 756
Participation des salariés	-124 844	2 160	-127 004
TOTAL	1 059 817	-19 588	1 079 405

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2020 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	36	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	41	0

Engagements donnés = 821 154

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements : Engagement retrait	821 154
TOTAL	821 154

Indemnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits

sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, et notamment d'un taux d'actualisation de 0.77 % le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2019 s'élève à 821 154 euros dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié.

Annexes 2020 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 45 186

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
le sur créances rattachées(26788000)	4 337
TOTAL	4 337

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Indamn. secu. soc. à recevoir(43870000)	1 788
Etat - produits à récupérer / state - accrued income(44870000)	39 081
TOTAL	40 849

Charges constatées d'avance = 296 516

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance / prepaid expenses(48600000)	296 516
TOTAL	296 516

Charges à payer = 668 104

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés / provision for vacation days(42820000)	202 540
Provision Interressement(42840000)	122 571
Charges sociales congés payés / vacation social costs(43820000)	101 270
Autres charges à payer / other social costs(43860000)	12 391
Etat - charges à payer / states - accrued expenses(44860000)	11 378
TOTAL	450 150

Autres dettes	Montant
Charges à payer / accruals(46860000)	217 955
TOTAL	217 955

Produits constatés d'avance = 2 521 128

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance / deferred revenue(48700000)	2 521 128
TOTAL	2 521 128

Annexes 2020 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Resultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
KAPPA MEA	47	3 095	95	51	51			4 280	379	
KAPPA TCS		1 540	100					2 232	44	
KAPPA FSU	3	643	95	5	5			1 831	-23	
KAPPA SC	2 250	-616	100	3 125	2 411	727			-902	
KAPPA SAM	447	358	100	423	423			993	128	
KAPPA NAM	18	2 485	100	16	16			7 485	329	
KAPPA VALENCAY	800	-35	100	799	799			40	-10	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les informations des filiales situées à l'étranger ont été converties en euros, sur la base du cours de la devise au 31 décembre 2019.

Les données sont présentées en K euros.



KAPPA ENGINEERING

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/12/2019

Certifié conforme à l'original

Olivier HOUZÉ

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 714 098	1 610 015	104 082	114 108	- 10 026
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	341 790		341 790	341 790	
Constructions	3 581 022	1 371 379	2 209 643	2 345 430	- 135 787
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 090 675	1 485 650	605 025	575 476	29 549
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	4 419 019	1 445 230	2 973 789	2 973 789	
Créances rattachées à des participations	731 337		731 337	370 484	360 873
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 339		24 339	26 099	- 1 760
TOTAL (I)	12 902 279	5 912 274	6 990 005	6 747 155	242 850
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	61 613		61 613	52 434	9 179
Clients et comptes rattachés	4 306 379		4 306 379	3 397 398	908 981
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				215	- 215
. Personnel	81		81		81
. Organismes sociaux	1 768		1 768		1 768
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 077 023		1 077 023		1 077 023
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	287 809		287 809	152 753	135 056
. Autres	64 013		64 013	10 066	53 947
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 474 259		3 474 259	6 288 665	-2 814 406
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	296 516		296 516	270 521	25 995
TOTAL (II)	9 569 462		9 569 462	10 172 052	- 602 590
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	28 553		28 553	8 238	20 315
TOTAL ACTIF (0 à V)	22 500 294	5 912 274	16 588 019	16 927 444	- 339 425

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000 000)	10 000 000	7 500 000	2 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	526 799	441 611	85 188
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	19 400	19 400	
Autres réserves			
Report à nouveau		948 244	- 948 244
Résultat de l'exercice	1 079 405	2 036 944	- 957 539
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	11 625 603	10 946 199	679 404
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	230 686	459 794	- 229 108
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	230 686	459 794	- 229 108
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	995 286	1 189 252	- 193 966
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 757	513 901	- 237 144
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	325 111	600 964	- 275 853
. Organismes sociaux	317 947	424 401	- 106 454
. Etat, impôts sur les bénéfices		443 391	- 443 391
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 446	1 258	3 188
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	37 295	38 287	- 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	222 413	245 321	- 22 908
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	2 521 128	2 049 970	471 158
TOTAL (IV)	4 700 383	5 506 744	- 806 361
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	31 348	14 707	16 641
TOTAL PASSIF (I à V)	16 588 019	16 927 444	- 339 425

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens		3 353 642	3 353 642	7 257 625	-3 903 983	-53,79
Production vendue services	427 579	10 203 408	10 630 987	9 136 663	1 494 324	16,36
Chiffres d'affaires Nets	427 579	13 557 050	13 984 629	16 394 288	-2 409 669	-14,70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			670 053	581 003	89 050	15,33
Autres produits			63 910	132	63 778	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			14 718 593	18 975 423	-2 256 830	-13,29
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			8 165 281	7 850 091	315 190	4,02
Impôts, taxes et versements assimilés			204 793	293 594	- 88 801	-30,25
Salaires et traitements			3 193 490	3 139 109	54 381	1,73
Charges sociales			1 429 915	1 431 681	- 1 766	-0,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			416 847	346 229	70 618	20,40
Dotations aux provisions sur immobilisations			44 700	51 000	- 6 300	-12,35
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			202 133	323 759	- 121 626	-37,57
Autres charges			28 158	4 287	23 871	556,82
Total des charges d'exploitation (II)			13 685 317	13 439 750	245 667	1,83
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 033 276	3 535 673	-2 502 397	-70,78
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			4 337	3 580	757	21,15
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			51 243	9 746	41 497	425,78
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 238	17 439	- 9 201	-52,76
Différences positives de change			128 139	231 658	- 103 519	-44,69
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			191 956	262 423	- 70 467	-26,85
Dotations financières aux amortissements et provisions			28 553	328 218	- 299 665	-91,30
Intérêts et charges assimilées			0	0		
Différences négatives de change			8 327	77 146	- 68 819	-89,21
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			36 879	405 384	- 368 485	-90,90
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			155 077	-142 941	298 018	208,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 188 353	3 392 732	-2 204 379	-64,97

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	214	8 407	- 8 193	-97,45
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 005	75 000	- 64 995	-86,66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	10 219	83 407	- 73 188	-87,75
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 111	4 731	3 380	71,44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 800	97 121	- 91 321	-94,03
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 911	101 852	- 87 941	-86,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 692	-18 445	14 753	79,98
Participation des salariés (IX)	124 844	340 323	- 215 479	-63,32
Impôts sur les bénéfices (X)	-19 588	997 021	-1 016 609	101,96
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 920 768	17 321 253	-2 400 485	-13,86
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	13 841 363	15 284 310	-1 442 947	-9,44
RESULTAT NET	1 079 405	2 036 944	- 957 539	-47,01
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 588 019,46 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 079 404,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/05/2020 par le dirigeant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes comptables applicables en France, notamment :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Pour les titres de participation une dépréciation est constatée dès lors qu'une perte de valeur est envisagée à la clôture de l'exercice.

II - Amortissements :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

III - Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

IV - Stocks de marchandises et autres approvisionnements :

- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

V - Provisions pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Aucun élément significatif n'est à signaler au titre de l'exercice.

Aucun élément significatif n'est à signaler au titre des événements postérieurs à la clôture.

La continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise du fait du coronavirus. Les mesures gouvernementales adoptées en mars 2020 tant sur le plan sanitaire (confinement, interdiction de rassemblement) que sur le plan économique (fermeture de certaines activités) n'ont pas ou peu impacté à ce jour l'activité de notre société qui n'a pas eu recours au chômage partiel, ni reporté ses échéances fiscales et sociales ni effectué de demande de prêt garanti par l'Etat.

Il n'y a pas d'impact significatif postérieurement à la clôture de l'évolution du coronavirus sur la valeur comptable des actifs et passifs de la société.

Aucune provision complémentaire pour dépréciation des titres de KAPPA SC n'a été comptabilisée au titre de l'exercice. Il a été considéré que la perte de valeur est très largement compensée par les plus-values latentes des autres filiales de la société, constituées par les réserves constituées dans ces dernières et non distribuées à ce jour.

La société est éligible au dispositif IP BOX et de ce fait le résultat est taxé à l'impôt sur les sociétés, sur l'ensemble de son résultat au taux de 10 %.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 12 902 279

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 650 562	63 536		1 714 098
Immobilisations corporelles	5 893 126	231 345	110 984	6 013 487
Immobilisations financières	4 815 581	380 617	21 504	5 174 694
TOTAL	12 359 268	675 498	132 487	12 902 279

Amortissements et provisions d'actif = 5 912 274

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 536 454	73 562		1 610 015
Immobilisations corporelles	2 630 430	343 286	116 687	2 857 029
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 445 230			1 445 230
TOTAL	5 612 114	416 847	116 687	5 912 274

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels / computer software	1 714 098	1 610 015	104 082	3 ans
Terrains / land	341 790	0	341 790	Non amortiss.
Immeubles / propriétés	3 581 022	1 371 379	2 209 643	Entre 10 et 60 ans
Installations et aménagements / fittings & fixtures	286 656	235 918	50 739	Entre 3 et 10 ans
Oeuvre d'art / work of art	19 400	0	19 400	Non amortiss.
Véhicules / motor vehicles	502 347	279 414	222 933	4 ans
Matériel informatique / computer hardware	845 649	654 933	190 716	3 ans
Matériel de bureau / office equipment	10 358	7 880	2 477	Entre 3 et 5 ans
Mobilier de bureau / office furniture	221 898	193 996	27 903	Entre 3 et 10 ans
Mobilier et divers guest houses / guest houses furnitur	204 366	68 809	135 557	Entre 3 et 10 ans
TOTAL	7 727 585	4 422 344	3 305 241	

Etat des créances = 6 789 265

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	755 676		755 676
Actif circulant & charges d'avance	6 033 590	6 033 590	
TOTAL	6 789 265	6 033 590	755 676

Produits à recevoir par postes du bilan = 45 186

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	4 337
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	40 849
Disponibilités	
TOTAL	45 186

Charges constatées d'avance = 296 516

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	3000,00	7 500 000
Titres émis	2500	1000,00	2 500 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	4000,00	10 000 000

Provisions = 230 686

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	459 794	230 686	459 794		230 686
TOTAL	459 794	230 686	459 794		230 686

Etat des dettes = 4 700 383

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	995 286	995 286		
Fournisseurs	276 757	276 757		
Dettes fiscales & sociales	684 799	684 799		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	222 413	222 413		
Produits constatés d'avance	2 521 128	2 521 128		
TOTAL	4 700 383	4 700 383		

Charges à payer par postes du bilan = 668 104

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	450 150
Autres dettes	217 955
TOTAL	668 104

Produits constatés d'avance = 2 521 128

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 13 984 629**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 353 642	23,98 %
Production de travaux	125 863	0,90 %
Prestations de services	10 465 580	74,84 %
Produits des activités annexes	39 544	0,28 %
TOTAL	13 984 629	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -19 588

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 033 276	-19 129	1 052 405
Résultat financier	155 077	-2 683	157 760
Résultat exceptionnel	-3 692	64	-3 756
Participation des salariés	-124 844	2 160	-127 004
TOTAL	1 059 817	-19 588	1 079 405

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2020 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	36	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	41	0

Engagements donnés = 821 154

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements : Engagement retrait	821 154
TOTAL	821 154

Indemnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits

sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, et notamment d'un taux d'actualisation de 0.77 % le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2019 s'élève à 821 154 euros dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié.

Annexes 2020 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 45 186

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
lc sur créances rattachées(26788000)	4 337
TOTAL	4 337

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Indemn. secu. soc. a recevoir(43870000)	1 768
Etat - produits à récupérer / state - accrued income(44870000)	39 081
TOTAL	40 849

Charges constatées d'avance = 296 516

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance / prepaid expenses(48600000)	296 516
TOTAL	296 516

Charges à payer = 668 104

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés / provision for vacation days(42820000)	202 540
Provision interressement(42840000)	122 571
Charges sociales congés payés / vacation social costs(43820000)	101 270
Autres charges à payer / other social costs(43860000)	12 391
Etat - charges à payer / states - accrued expenses(44860000)	11 378
TOTAL	450 150

Autres dettes	Montant
Charges à payer / accruals(46860000)	217 955
TOTAL	217 955

Produits constatés d'avance = 2 521 128

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance / deferred revenue(48700000)	2 521 128
TOTAL	2 521 128

